

Vincent MARISCAL

Université catholique de Louvain,
INSTITUT LANGAGE & COMMUNICATION

**L'édition de notes inédites et une contribution majeure aux études saussuriennes
À propos de *Ferdinand de Saussure, Le Premier Cours de Linguistique Générale - la
trilogie inachevée* de François Vincent**

Introduction

En éditant la « seule trace directe » (Vincent 2021 : 665¹) du Premier cours de linguistique générale donné par Ferdinand de Saussure à Genève entre 1906 et 1907, François Vincent met au jour un document précieux jusqu'alors quasiment inconnu. Il est accompagné de riches commentaires, d'une abondante documentation, d'une contextualisation historique rigoureuse et d'une description précise de la méthodologie employée. Cette somme, de plus de huit-cents pages, constitue un legs majeur fait à la communauté scientifique.

Comme tout document issu des archives liées à l'œuvre de Saussure, que ce soient les manuscrits autographes (par exemple Bouquet & Engler 2002) ou les notes laissées par ses étudiants (Harris & Komatsu 1993 ; Komatsu & Wolf 1996 ; 1997), le Premier cours nous permet d'approfondir notre connaissance du corpus saussurien. Qui plus est, l'étude attentive de ce type de document nous aide à parfaire notre vision critique du *Cours de linguistique générale*, qui a l'inconvénient de renfermer un nombre fini de principes et de catégories exclusifs (Gadet 1987 : 14, 24). Les premiers lecteurs du *Cours*, eux-mêmes, ont perçu le caractère figé de cette synthèse. Ce fut le cas, par exemple, d'Antoine Meillet, pour qui la pensée saussurienne avait été « schématisée » (Sarfati & Paveau 2014 : 80, d'après Normand 1978). De même, le néogrammairien autrichien Hugo Schuchardt reprochait à la synthèse proposée par Charles Bally et Albert Séchehaye (Saussure [1916] 2016), son caractère abstrait et la mise en place de distinctions artificielles (Sarfati & Paveau 2014 : 81, d'après Normand 1978).

Certes, il est arrivé à Saussure de reconnaître avoir fait preuve d'un certain « absolutisme » (Bouquet & Engler 2002 : 46), notamment en ce qui concerne l'importance accordée à la synchronie². Pour autant, comme le montre le Premier cours, cela n'est pas représentatif de l'ensemble de sa pensée. En effet, Saussure prétendait ne pas vouloir donner une « prééminence à telle ou telle vérité de la linguistique, de manière à en faire le point de départ central » (*ibid.* : 17). S'il voulait bien en accepter « cinq ou six fondamentales », chacune de ces vérités pouvait constituer un point de départ possible pour étudier les phénomènes linguistiques (*ibid.*).

Dans ce sens, le but de la présente recension sera de montrer en quoi l'édition du Premier cours, accompagnée par les commentaires de François Vincent, contribue significativement à une meilleure compréhension de la pensée originale de Saussure. Il sera, bien entendu, impossible de traiter l'ensemble des aspects abordés dans ce livre. De plus, le Premier cours devra probablement faire l'objet de nombreuses études pour que son plein potentiel soit mis au

¹ Dans la suite du texte, les références paginées sans mention d'auteur ni de date renvoient à l'ouvrage de François Vincent, *Ferdinand de Saussure : le premier cours de linguistique générale*.

² L'étude historique et biographique sur Saussure menée par John E. Joseph (2021 : 639, 658, 666, 668), montre cependant que s'il y a eu une préférence sensiblement plus marquée pour certaines catégories, comme la langue ou la synchronie, elle n'apparaît que tardivement dans le corpus saussurien, c'est-à-dire dans le Troisième cours et dans l'ébauche d'un Quatrième cours de linguistique générale.

jour. Nous n'aborderons, ici, que quelques axes de réflexions, qui sont loin d'être les seuls possibles. Nous nous attarderons, en particulier, sur certaines concordances et discordances du Premier cours avec le *Cours de linguistique générale*, les écrits autographes ou les notes des étudiants de Saussure.

La première partie présentera, succinctement, l'ouvrage de François Vincent. La deuxième partie sera consacrée à la manière dont ce livre permet de comprendre la pensée de Saussure comme étant axée sur la définition de la linguistique en tant que discipline autonome, mais aussi telle qu'elle est guidée par des impératifs méthodologiques. Nous verrons, également à quel point la parole est un concept central dans le Premier cours. Pour conclure, nous évoquerons, en guise de réflexion personnelle et d'ouverture, la manière dont nous pourrions analyser le corpus saussurien en tant que discours développé dans un contexte sociohistorique particulier.

1. Un ouvrage majeur au service des études saussuriennes

1.1. Entre continuité et élargissement des travaux de Rudolf Engler (1967)

Nous pouvons nous étonner que l'édition du Premier cours soit aussi tardive. Tout du moins, si les cahiers d'Albert Riedlinger ont fait l'objet d'une publication par Eisuke Komatsu et George Wolf (1996), ceux de Louis Caille étaient jusqu'alors inédits. Or, ce cours est d'un intérêt majeur pour les études saussuriennes, ne fut-ce que parce qu'il représente le tiers des leçons de linguistique générale professées par Saussure à Genève entre 1906 et 1911.

Jusqu'à son édition par François Vincent, nous ne savions que peu de choses du contenu de ce Premier cours en général et des notes de Louis Caille en particulier. En effet, d'une part, ce cours ne paraît pas ou peu avoir retenu l'intérêt des éditeurs du *Cours de linguistique générale*. D'autre part, Robert Godel (1957) a simplement évoqué les cahiers d'Albert Riedlinger concernant le Premier cours et l'édition de ce cours n'a fait l'objet que d'un « projet déclaré » de la part de Rudolf Engler (p. 10, 24).

Dans les faits, François Vincent a mis au jour non pas un mais deux documents inédits en lien avec les notes de Caille. Le premier est le « sténogramme Caille », c'est-à-dire les notes de cours prises par l'élève Louis Caille sous forme sténographique. Le second est le manuscrit dit « intermédiaire » (p. 61), correspondant au sténogramme Caille augmenté par des annotations et parfois reformulé. Ces documents sont mis en parallèle avec les notes d'Albert Riedlinger. François Vincent défend l'idée que ce dernier document n'est pas une source directe du cours. En effet, selon l'auteur, Riedlinger n'aurait pas assisté au Premier cours mais seulement aux deux cours suivants (p. 17, 58). Il aurait, ainsi, repris les notes de Louis Caille, en les modifiant marginalement et en les commentant.

Il convient de s'arrêter, ici, sur l'héritage de Rudolf Engler (1967) dont François Vincent se réclame. Ce dernier rend hommage au travail effectué par Engler (p. 631), qui a marqué un tournant majeur dans les études saussuriennes. L'auteur s'est inspiré de la méthode développée dans l'édition critique du *Cours de linguistique générale* (Engler 1967), consistant à aligner, dans un tableau, les différentes sources transcrites. Mais, à la différence de l'édition d'Engler, la transcription du Premier cours n'a pu être mise en relation directe avec le *Cours de linguistique générale* car, comme nous l'avons dit, le Premier cours n'a pas été utilisé par Bally et Séchehaye (Saussure [1916] 2016). Ainsi, la méthodologie de Rudolf Engler (1967) est surtout utile à François Vincent pour faciliter la comparaison entre les textes édités, tout en s'appuyant sur un référencement spécifique.

En plus de ce travail de transcription et d'édition, François Vincent contextualise les sources transcrites et il les commente de manière détaillée. De cette manière, il va sensiblement plus loin que Rudolf Engler. L'auteur a, également, mené d'importantes recherches sociohistoriques sur les méthodes de travail des étudiants au début du 20^e siècle. Il montre, notamment, que les

notes de cours étaient des objets collectifs (p. 523). François Vincent (p. 532) défend l'idée que Louis Caille occupait le rôle de secrétaire de séance lors des cours de Saussure. Par conséquent, plusieurs étudiants, voire Saussure lui-même, ont pu intervenir sur ces notes de cours. Il n'est pas exclu, non plus, que certaines annotations aient été réalisées par les éditeurs du *Cours de linguistique générale*.

François Vincent a transcrit ces annotations marginales, accompagnant les notes de Louis Caille et d'Albert Riedlinger, pour que nous ayons une connaissance exhaustive des documents édités. Il est même allé jusqu'à chercher à découvrir l'identité des commentateurs du Premier cours, en analysant les différentes graphies présentes sur les documents. Ces démarches, complexes et parfois infructueuses, démontrent la volonté de François Vincent de s'appuyer sur une matérialité robuste pour que nous puissions avoir l'idée la plus précise possible du Premier cours tel qu'il a été prononcé par Saussure.

1.2. Un ouvrage exigeant combinant rigueur et transparence

Les qualités du travail de François Vincent sont proportionnelles aux difficultés rencontrées par l'auteur pour parvenir à l'édition qu'il propose du Premier cours. Tout d'abord, ce dernier s'inscrit dans une situation philologique complexe et un travail approfondi a été nécessaire pour éclaircir le statut exact des sources éditées. Ainsi, si ces dernières représentent bien trois ensembles de notes différentes, ce sont « trois versions ordonnées d'une même source principale, et non trois sources à proprement parler différentes » (p. 50). Dans ce domaine, François Vincent cherche à démontrer que la source principale est le sténogramme Caille. Cependant, malgré l'intérêt certain de cette thèse et la force avec laquelle elle est défendue, elle mériterait des preuves plus solides, s'appuyant sur une recherche historique approfondie du mode de fonctionnement des étudiants genevois qui assistaient aux cours de Saussure.

Une autre difficulté, ayant d'ailleurs probablement retardé l'édition des notes de Louis Caille, est leur forme sténographique. Pour transcrire le sténogramme Caille, François Vincent a dû développer une expertise spécifique dans ce domaine et ce travail a rencontré plusieurs obstacles. D'une part, la sténographie était en pleine évolution au début du 20^e siècle (p. 11). Sa forme n'était donc pas encore stabilisée à cette époque. D'autre part, les utilisateurs de cette méthode avaient l'habitude de prendre certaines libertés et ils commettaient parfois des erreurs, ce qui a complexifié la transcription.

Il faut également insister sur la rigueur dont l'auteur fait preuve dans la présentation des sources du Premier cours et sur le fait qu'il montre, à chaque étape de son exposé, une volonté de nous donner une vision à la fois large et précise des textes édités. Pour donner une idée du caractère exigeant de son travail, François Vincent (p. 529) nous dit qu'il considère que « [t]out ce qui est historique doit donner lieu, sauf documents authentiques datés et recoupements non contradictoires et concordants, à un doute résiduel systématique et logique, avant d'affirmer une conclusion jugée définitive ». Ainsi, François Vincent donne à tout chercheur les clés dont il aura besoin pour étudier, à son tour, le Premier cours.

Si l'ouvrage de François Vincent admet quelques faiblesses, elles concernent surtout la partie III intitulée « Commentaires » (p. 533-631). Il lui manque, à notre sens, un axe fort, clairement énoncé, autour duquel viendrait s'organiser la réflexion. De plus, cette partie semble détachée du reste de l'ouvrage, si bien qu'elle pourrait faire l'objet d'une publication autonome. En effet, le Premier cours paraît dilué dans une réflexion dont l'arborescence est complexe et, parfois, difficile à suivre. Il aurait été intéressant d'y traiter davantage les spécificités du Premier cours en le comparant avec le reste du corpus saussurien, tout en essayant de mettre en avant ses spécificités par rapport au *Cours de linguistique générale*.

2. Une contribution au défigement du saussurisme de 1916

2.1. La définition d'une discipline scientifique autonome

Dans le Premier cours, Saussure définit un certain nombre d'objectifs scientifiques. Ils sont présents dans le *Cours de linguistique générale*, mais ceux-ci apparaissent, entre 1906 et 1907, de manière plus précise et nuancée, comme c'est le cas, de manière générale, dans les notes de cours et dans les manuscrits autographes. L'un des objectifs du Premier cours est de montrer que la linguistique doit être une discipline scientifique autonome³. À ce titre, Saussure affirme qu'il faut « fixer la ceinture extérieure qui entoure la linguistique », c'est-à-dire la « démarcation de la linguistique des autres sciences », en établissant « ce qui n'est pas elle » (p. 63)⁴. Nous percevons bien, dans le Premier cours, le caractère programmatique de cette linguistique.

L'un des intérêts de ce cours est de montrer de quelles manières Saussure cherche à définir la linguistique. Une partie de celui-ci est notamment consacrée à la distinction entre la linguistique et ses disciplines concurrentes, en particulier l'ethnologie, la sociologie et, surtout, la psychologie (p. 63, 68-73). La critique de cette dernière est omniprésente dans les écrits saussuriens (par exemple Saussure [1916] 2016 : 69 ; Harris & Komatsu 1993 : 5, Bouquet & Engler 2002 : 109, 144). Le Premier cours présente clairement la psychologie comme étant la discipline la plus susceptible d'absorber la linguistique alors qu'elle n'a pas « contribué efficacement au progrès » des sciences du langage (p. 68).

Saussure insiste également, dans ce cours, sur le fait qu'il n'est pas possible de réduire la linguistique à des domaines comme la grammaire (*ibid.*), la philologie ou l'étymologie qui, selon lui, « n'a aucune place dans la linguistique » (p. 198). Saussure reproche, en particulier, à la philologie de confondre « le document avec la langue elle-même, ce qui a retardé le développement de la linguistique » (p. 65). Il ne semble pas non plus convaincu par la reconstitution des langues anciennes dont la scientificité est sujette à caution, car « le passé de la plupart des langues que nous étudions nous est inconnu » (p. 150).

Dans le rejet de ces disciplines et de ces approches, nous pouvons deviner celui de la grammaire comparée, qui a dominé le 19^e siècle. La critique de cette méthode est, certes, moins marquée dans le Premier cours qu'elle ne l'est dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure [1916] 2016 : 67, 95, 159), dans les *Écrits de linguistique générale* (Bouquet & Engler 2002 : 93, 129, 154, 173) ou dans le Troisième cours (Harris & Komatsu 1993 : 2). Mais nous y retrouvons le principal reproche fait au comparatisme, qui est d'être une méthode qui ne permet pas, ou de manière limitée, la découverte des mécanismes linguistiques fondamentaux, à moins que la comparaison aboutisse « à une conjecture plus ou moins certaine, mais susceptible d'une formule » (p. 432).

Cette recherche des lois fondamentales régissant les phénomènes langagiers est centrale dans la linguistique saussurienne. Elle dénote une influence du positivisme d'Auguste Comte dont Saussure a hérité, en grande partie, de la part des néogrammairiens (Sarfati & Paveau 2014 : 23, 26). Elle révèle, également, l'influence majeure de William Dwight Whitney⁵ ([1875] 2010 : 4), qui appelait, lui aussi, à faire de la linguistique une discipline autonome « aussi sévère dans sa méthode, aussi féconde dans ses résultats que n'importe quelle autre science »⁶.

³ Cet objectif est aussi rappelé dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure [1916] 2016 : 82).

⁴ Pour des raisons de lisibilité et pour simplifier notre propos, nous n'indiquerons pas à quelle colonne de la transcription appartiennent les passages du Premier cours cités.

⁵ François Vincent (p. 559) rappelle, à juste titre, que si « Whitney met la Linguistique "dans la bonne direction", Saussure emprunte le chemin montré ».

⁶ Il faut tout de même noter que Saussure entretenait un rapport complexe d'attraction et de répulsion vis-à-vis des comparatistes et des néogrammairiens (voir par exemple Joseph 2021 : 227, 239, 241, 567).

Ainsi, si les notes de Louis Caille n'apportent pas d'éléments véritablement nouveaux, elles confirment un certain nombre d'aspects de la linguistique générale de Saussure. Ces notes nous permettent de mieux comprendre le sens dans lequel sa pensée s'est déployée tout au long des trois cours professés à l'Université de Genève.

2.2. Une linguistique guidée par des impératifs méthodologiques

Le Premier cours met en lumière le fait que Saussure était à la recherche d'une méthodologie scientifique qui lui permettrait de découvrir les lois fondamentales régissant les phénomènes linguistiques. Nous voyons, ainsi, une réflexion en plein développement autour des unités observables et, en particulier, de la langue telle qu'elle est dans une relation d'opposition avec d'autres unités, la principale étant la parole. Cette opposition langue-parole est, selon Saussure, « très importante par la clarté qu'elle jette dans l'étude du langage » (p. 257).

Ainsi, le Premier cours rejoint les autres textes dont nous disposons qui montrent eux aussi que, si Saussure tenait à l'opposition entre la langue et la parole, celle-ci ne devait pas, pour autant, mener à l'exclusion du champ des sciences du langage de la seconde au profit de la première. Cette exclusion, pourtant centrale dans le *Cours de linguistique générale*, ne trouve donc pas de justification dans le Premier cours, comme elle n'en trouve pas dans les autres cours. L'édition critique de Rudolf Engler (1967 : 515) a d'ailleurs montré que la célèbre phrase, « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure [1916] 2016 : 392), était apocryphe. Certes, des formulations se trouvant dans le Troisième cours et dans l'ébauche du Quatrième cours laissent à penser que la linguistique de Saussure devait aller, progressivement, vers une affirmation de la place centrale de la langue dans l'analyse linguistique (Joseph 2021 : 657-658). Cependant, comme Michel Arrivé (2007 : 13) le rappelle, « rien dans les sources manuscrites ne permet d'assurer qu'elle ait été prononcée par Saussure sous cette forme ou sous une forme voisine ».

Il faut aussi insister sur le fait que la terminologie saussurienne n'était pas fixée en 1906-1907. On sait également à quel point la pensée de Saussure était pétrie d'incertitudes et l'on connaît les difficultés qu'il éprouvait à conclure ses textes (Joseph 2021 : 303, 454, 457, 472). Il n'en est pas moins vrai que le Premier cours apporte, lui aussi, son lot d'indices démontrant que Saussure accordait une place centrale à la parole. Il affirme, notamment, que « [t]out ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé par la parole » (p. 256, voir aussi 337). Cet énoncé, que nous retrouvons de manière quasiment identique dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure [1916] 2016 : 297) et dans le Troisième cours (Harris & Komatsu 1993 : 91), est central et pourtant trop souvent ignoré dans le cadre du saussurisme.

De cette façon, l'acte individuel qu'est la parole est indissociable de la langue dans le Premier cours, car pour qu'une « forme arrive à pénétrer dans la langue, il faudra que quelqu'un l'ait prononcée au cours de la parole » et « que des milliers d'autres [individus] soient tombés sur la même formation mais toujours au cours de la parole » (p. 255). Le Premier cours, tout comme les suivants, institue donc un lien de réciprocité entre la langue et la parole car, si « dans tout le cours de la parole, j'ai continuellement besoin d'avoir dans mon réservoir ces trésors entiers de la langue, réciproquement tout fait qui atteint la langue a son origine dans la parole et doit être étudié dans ce point de vue » (p. 256)⁷.

Le Premier cours confirme, également, que le choix de Saussure de porter son regard, en premier lieu, sur la langue répond à une exigence, voire à une urgence méthodologique liée à l'objectif scientifique évoqué plus haut, qui est d'atteindre un degré de généralisation supérieur à celui atteint jusqu'alors. Cela fait écho au Troisième cours, où Saussure affirme que « la langue, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer <de général> de

⁷ Cette idée est réitérée plus loin dans des termes similaires (p. 258).

l'ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l'espace » (Harris & Komatsu 1993 : 11). Ainsi, si la parole ne doit pas être exclue des sciences du langage, elle doit tout de même, temporairement, s'effacer derrière la généralisation (Bouquet & Engler 2002 : 23). Il n'en est pas moins que Saussure avait le projet de fonder une linguistique de la parole complémentaire à la linguistique de la langue et devant lui succéder (Bouquet 2005 : 13, 95 ; Bouquet & Engler 2002 : 299).

Une autre opposition, liée aux questionnements à propos de la langue et de la parole, est développée dans le Premier cours : il s'agit de celle entre le prescriptivisme et le descriptivisme. Nous la voyons apparaître à travers le rejet de l'idée de « corruption » de la langue, dont il faudrait « se défaire » car elle « n'a pas de place en linguistique ». Il serait préférable de parler de « changement », car la langue est vivante et la « condition normale d'une langue c'est d'évoluer » (p. 69-70). Elle n'a donc pas à être corrigée, la « correction » impliquant, justement, cette idée de « corruption » (p. 71).

Ainsi, le Premier cours confirme que Saussure mettait au centre de son enseignement de la linguistique générale une exigence, qui était celle de se situer au plus près de la langue, telle qu'elle vit à travers ses manifestations individuelles, dans la parole, mais sous sa forme orale. Ce questionnement autour de l'oral et de l'écrit a d'ailleurs fait l'objet d'un des développements les plus longs du Premier cours (p. 74-98)⁸. Nous voyons, une fois encore, apparaître une critique implicite de la grammaire comparée, mouvement auquel il est reproché de s'être consacré à l'histoire des langues⁹, en succombant aux mirages de l'écrit.

2.3. Les sources de la linguistique saussurienne vues en tant que discours

Le Premier cours contribue donc à remettre les concepts utilisés par Saussure dans leur contexte sociohistorique. Il permet aussi de rendre compte, plus précisément, de l'évolution de sa pensée dans le cadre de son enseignement de la linguistique générale, à l'Université de Genève, entre 1906 et 1911. Chaque nouvelle archive publiée nous aide à analyser le corpus saussurien en tant que discours à la fois scientifique, didactique, professoral, en d'autres termes, institutionnel. Les commentaires et les analyses de François Vincent, les témoignages concernant la manière dont Saussure enseignait (Joseph 2021 : 430, 432), ainsi que les données sociohistoriques, sont autant d'indices nous aidant à mieux comprendre la pensée du maître genevois.

Mais les difficultés auxquelles nous nous heurtons, lorsqu'il s'agit de comprendre la manière dont les idées de Saussure ont évolué, sont multiples. La principale est que le linguiste genevois n'a jamais fixé ses idées sous la forme d'un ouvrage de linguistique générale (p. 31). Cependant, nous défendons l'idée que les outils offerts par l'analyse du discours, accompagnés d'une compréhension fine du contexte sociohistorique des cours, pourraient être d'une aide précieuse pour appréhender la pensée originale de Saussure et son évolution. Nous ne prétendons pas, ici, effectuer l'analyse du discours en question, mais simplement évoquer trois axes possibles pour la mettre en œuvre ainsi que certaines de leurs limites.

Premièrement, le Premier cours, comme d'autres sources de ce type, permettent de caractériser les cours de Saussure en tant que discours prononcé dans un contexte spécifique. En théorie, un cours n'est jamais le strict reflet de la pensée d'un enseignant, celle-ci étant

⁸ Nous pouvons lire un développement similaire dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure [1916] 2016 : 95-103, voir aussi Harris & Komatsu 1993 : 4, 40).

⁹ Ce n'est pas tant la diachronie qui est rejetée par Saussure (Sarfati & Paveau 2014 : 76), contrairement à ce que l'on peut lire dans le *Cours de linguistique générale* (voir par exemple Saussure [1916] 2016 : 183), mais une méthodologie n'ayant pas permis, d'une part, à la linguistique de devenir autonome et, d'autre part, d'être une science dont le but est de découvrir les règles fondamentales qui régissent la langue (Komatsu & Harris 1993 : 115).

contrainte par une situation de communication spécifique. Le discours d'un professeur est destiné à un public d'étudiants et la formulation de ce discours est assujettie à la représentation que le professeur se fait de ses destinataires, dont il anticipe les réactions et les interprétations possibles (Charaudeau 1980). Le but d'un professeur est, en principe, d'être compris dans un temps limité, de manière à respecter le contrat qui unit le pédagogue à ses étudiants. De plus, comme François Vincent (p. 564) le note, l'enseignant met à disposition des connaissances qu'il pourra ensuite tester dans des examens. Dans ce sens, on peut raisonnablement postuler qu'il existe une séparation entre la « progression de la pensée saussurienne et [la] progression de l'exposé pédagogique saussurien » (p. 628). Cependant, l'enseignement de Saussure, tout comme sa personnalité, étaient singuliers. En effet, il semble s'être éloigné, à plusieurs reprises, des standards exposés ci-dessus. Ainsi, selon les témoignages de ses contemporains, il apparaît que le style de Saussure s'écartait parfois de l'objectivité et de la neutralité attendue chez un professeur d'université (Joseph 2021 : 432). Il était, d'autre part, porté par des convictions profondes concernant la linguistique et il lui arrivait de s'opposer de manière peu mesurée, et ce depuis son plus jeune âge, aux opinions de ses professeurs et à celles des autres linguistes (*ibid.* : 215-216, 242, 284).

Deuxièmement, il nous est impossible d'avoir un accès direct à la voix de Saussure et les seules traces dont nous disposons de ses cours sont un discours rapporté (p. 30) par l'intermédiaire de ses étudiants, ainsi que quelques notes éparses. Comme nous l'avons dit, les cahiers des étudiants ont fait l'objet de diverses manipulations, dont des reformulations et l'ajout de commentaires. Nous découvrons, par exemple, grâce au témoignage d'Albert Riedlinger, que les auditeurs du cours de Saussure cherchaient, en groupe, à compléter les notes qu'ils avaient prises (p. 21) de manière à se rapprocher le plus possible de ce qu'avait voulu dire leur professeur. C'est en ce sens que Rudolf Engler a parlé de « contamination »¹⁰ des notes de cours pouvant venir déformer le discours original de Saussure. L'analyse du discours pourrait sans doute nous aider à y voir plus clair au sujet de ces contaminations.

Enfin, troisièmement, le *Cours de linguistique générale*, les écrits autographes de Saussure et ceux de ses étudiants, ont été édités sous la forme de compilations. Charles Bally et Albert Séchehaye ont même parlé de « reconstitution » et de « recreation » des cours du maître genevois (Saussure [1916] 2016 : 55). Les notes de cours ou les écrits de Saussure ont également fait l'objet d'une intervention de la part d'un tiers, parfois sous la forme d'une mise en ordre dont les modalités n'ont pas toujours été explicitées. Cette intervention a été nécessaire, car nombre des manuscrits de Saussure n'étaient pas datés, ni classés (Joseph 2021 : 327). De plus, le maître genevois connaissait de grandes difficultés à écrire, qui font que nombre de ses textes sont restés inachevés et ont un caractère parfois décousu (voir par exemple Joseph 2021 : 351). Par conséquent, les écrits autographes de Saussure ont dû subir certains remaniements et des choix éditoriaux indépendants des documents sources, qui peuvent venir en orienter la lecture. François Vincent cherche à éviter cet écueil en nous fournissant les détails nécessaires pour que nous sachions dans quelles conditions fut donné le Premier cours et de quelles manières il a travaillé autour des sources de celui-ci.

Une dernière difficulté doit être mentionnée concernant l'analyse du discours saussurien. Elle concerne l'intertextualité et l'interdiscours. En effet, il semblerait que Saussure, à de très nombreuses reprises, ait omis de citer ses sources et qu'il avait une certaine tendance à s'approprier la pensée d'autrui (*ibid.* : 283, 286-287, 575-576). Par conséquent, il paraît difficile, sans avoir une connaissance approfondie du contexte et des œuvres des scientifiques de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, voire antérieures, de reconstituer les influences qu'il a subies et de connaître la part de création conceptuelle propre à Saussure.

¹⁰ François Vincent (p. 21) prend tout de même certaines précautions vis-à-vis de cette idée de « contamination », Rudolf Engler (1967) n'en précisant pas la nature exacte.

Conclusion

L'une des nombreuses qualités de l'ouvrage de François Vincent est de ne pas en rester au « commentaire simple » (p. 32). Chaque nouvelle archive publiée et commentée avec autant de rigueur qu'il le fait, nous rapproche sensiblement de la pensée originale de Saussure. Comme nous l'avons vu, cela est possible à condition de prendre en compte les manières dont le discours, direct ou rapporté, du professeur genevois s'est déployé au sein d'un contexte institutionnel, en fonction de la personnalité si singulière qui était la sienne. Il est également important de développer des analyses sociohistoriques poussées, comme le fait François Vincent, mais aussi un auteur tel que John E. Joseph (2021).

Cette démarche qui consiste à chercher à avoir une vision toujours plus juste du parcours intellectuel de Saussure, nous éloigne d'un autre figement qui n'a pas encore été mentionné jusqu'ici. Il s'agit de la figure du génie qui aurait inventé intégralement la linguistique moderne *ex-nihilo*. Cette idéalisation a fait de Saussure un « personnage conceptuel » (Deleuze & Guattari 2011). Des générations de linguistes et de chercheurs en sciences humaines et sociales se sont ainsi retrouvées prisonnières d'un « imaginaire d'idéalisation positive et négative » (Mejia Quijano 2008 : 29) basé exclusivement sur le *Cours de linguistique générale*. D'ailleurs, ce saussurisme, même s'il a perdu de sa consistance au fil du temps, a tout de même présenté l'avantage de pouvoir adopter une position claire par rapport à un certain nombre de concepts développés par Saussure.

Sans vouloir verser dans le procès d'intentions à l'égard des éditeurs du *Cours de linguistique générale*, la manière dont ils ont radicalisé la pensée de Saussure, nous incite à nous interroger sur les raisons les ayant poussé dans cette voie. Nous savons, par exemple, que Charles Bally ([1932] 1965) s'est positionné, pour fonder sa propre linguistique de la parole, contre la primauté donnée à la langue par Saussure, primauté qu'il avait lui-même fixée lors de l'écriture du *Cours*. En effet, comme nous l'avons vu, l'exclusion de la parole n'apparaît pas, à l'identique, dans les sources dont nous disposons. Notre hypothèse est que l'édition du *Cours de linguistique générale* fut probablement l'occasion, pour Charles Bally, de légitimer sa propre position dans le champ des sciences du langage, notamment en vue de l'obtention d'une chaire de stylistique à l'université de Genève. Celle-ci a nécessité d'effectuer la distinction la plus nette possible entre la linguistique de la parole, que Bally voulait développer au sein de sa chaire, et la linguistique générale de Saussure (Joseph 2021 : 685-686, 698-699, 708-709). Cela a, possiblement, poussé Bally à forcer le trait en donnant une teinte dogmatique au *Cours*, qui était pourtant très éloignée de la pensée originale du maître genevois.

Quoi qu'il en soit, l'édition par François Vincent du Premier cours débouche sur une idée essentielle, qui est qu'il n'existe pas de vérités indépassables concernant Saussure et sa pensée, mais seulement une succession de strates, à travers lesquelles nous pouvons espérer apercevoir une infime partie de cette vérité. Il nous faut simplement accepter que ce n'est qu'en observant tous les aspects des œuvres de Saussure, en ce compris leurs imperfections, que nous parviendrons à effleurer une part de la réalité que François Vincent éclaire dans son ouvrage, digne des plus grands noms des études saussuriennes.

Bibliographique :

ARRIVÉ Michel, 2007, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Presses Universitaires de France.

BALLY Charles, [1932] 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

BOUQUET Simon, 2005, « La linguistique contemporaine redécouvre Saussure », *Pour la science*, p. 10-13.

- BOUQUET Simon & ENGLER Rudolf, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU Patrick, 1980, *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette.
- DELEUZE Gilles & GUATTARI Félix, 2005, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éditions de Minuit.
- ENGLER Rudolf, 1967, *Le cours de linguistique générale (édition critique), tome 1*, Paris, Payot.
- GADET Françoise, 1987, *Saussure : une science de la langue*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GODEL Robert, 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Paris, Droz.
- HARRIS Roy & KOMATSU Eisuke, 1993, *Troisième cours de linguistique générale (1910-1911)*, Oxford, Pergamon Press.
- JOSEPH John E., 2021, *Saussure*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- KOMATSU Eisuke & WOLF George, 1996, *Premier cours de linguistique générale (1907)*, Oxford, Pergamon Press.
- KOMATSU Eisuke & WOLF George, 1997, *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909)*, Oxford, Pergamon Press.
- NORMAND Claudine, 1978, *Avant Saussure : choix de textes, 1875-1924*, Paris, Éditions Complexe.
- QUIJANO MEJIA Claudia, 2008, *Le cours d'une vie, portrait diachronique de Ferdinand de Saussure, tome 1*, Nantes, Éditions Cécile Defaut.
- SARFATI George-Elia & PAVEAU Marie-Anne, 2014, *Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- SAUSSURE Ferdinand de, [1916] 2016, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- VINCENT François, 2021, *Ferdinand de Saussure : le premier cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Champs Élysées-Deauville.
- WHITNEY William Dwight, 2010, *La vie du langage*, Paris, L'Harmattan.